

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°013/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **06 mars 2025**

Date d'affichage : **13 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 12 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire
Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Pierre SAVOLDELLI formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Yveline CORDIER à Margot MERLE
Jean-Baptiste CRAFFK à Muriel PAYAN

Absentes :

Violaine PIQUET-GAUTHIER, Gabrielle GUIBERT, Lisa FAURE

Margot MERLE a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	8
VOTANTS	:	10

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DES BUDGETS 2024 : COMMUNE – REGIE DES GRANDS BAINS - SERVICE DE L'EAU – CAMPING – REGIE DES TRANSPORTS – PICO CENTRALE DU TABUC

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu et approuvé les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 :

CONSIDERANT qu'il convient d'affecter les résultats d'exploitation en priorité à l'exécution des virements à la section d'investissement ;

STATUANT sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024 ;

CONSTATANT que les comptes financiers uniques font apparaître pour les différents budgets des résultats de clôture de fonctionnement 2024 de :

- pour la Commune	+ 1 288 645,16€
- pour la régie des Grands Bains	+ 3 201 689,56€
- pour le service de l'Eau	+ 317 431,11€
- pour le camping	+ 67 510,04€
- pour la Régie des Transports	+ 19 759,15€
- pour la Pico Centrale du Tabuc	+ 441 665,59€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

DECIDE d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2024 (voir tableaux en annexe).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY

La secrétaire de séance

Margot MERLE



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MMR', is placed here.